Une charte des droits personnels



S'affirmer signifie savoir ce qu'on veut et agir en conséquence

J'ai le droit...

- J'ai le droit d'être moi-même.
- J'ai le droit d'être respecté et je vais respecter les autres.
- J'ai le droit de prendre des décisions qui sont compatibles avec mes valeurs.
- J'ai le droit d'avoir de l'affection sans être obligé(e) d'avoir des relations sexuelles.
- Si je ne veux pas d'intimité physique, j'ai le droit de dire « non ».
- J'ai le droit de commencer lentement une relation, de dire « Je veux te connaître mieux avant de m'engager ».
- Si une relation tire à sa fin, je ne vais pas me changer moi-même pour la faire durer.
- J'ai le droit de demander des changements dans une relation.
- J'ai le droit de retarder le moment d'avoir des enfants jusqu'à ce que je me sente prêt(e) à être parent.
- J'ai le droit d'utiliser des méthodes de protection contre les infections transmises sexuellement.

Une charte des droits personnelle. Adaptation autorisée. Tous droits réservés © 2002 par le Sexuality Education Resource Centre.